

**PRÉFECTURE DE L'ORNE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

**concernant une demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un
parc éolien au lieu dit « les Houdonnières » sur le territoire de la commune de
MOULINS-SUR-ORNE présentée par IEL ENR 156**

Par arrêté préfectoral n° 1122-25-20-078, une consultation publique sur le projet susvisé, est prescrite du :
Lundi 03 novembre 2025 au mardi 03 février 2026 inclus

La commission d'enquête est présidée par monsieur Jean TARTIVEL et est composée de deux membres titulaires, madame Albane ROUMIER-LECOMTE et monsieur Didier SOYER.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant les différentes informations relatives à la consultation sont consultables en mairies de :

- MOULINS-SUR-ORNE sur support papier et par voie dématérialisée dans les communes de ARGENTAN, BAILLEUL, COMMEAUX, ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES, FLEURÉ, GIEL-COUTEILLES, GOUFFERN-EN-AUGE, HABLOVILLE, JOUÉ-DU-PLAIN, MONTABARD, MONTS-SUR-ORNE, MOULINS-SUR-ORNE, OCCAGNES, RI, RONAI, SARCEAUX, SÉVIGNY, SEVRAI, TANQUES, concernées par le rayon d'affichage, à leurs jours et heures d'ouverture respectives.

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6692/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr rubrique : Actions de l'État – Environnement, transition énergétique et prévention des risques - protection de l'environnement – enquêtes publiques, participation et consultation du public et sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet – 61000 ALENÇON, aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Des informations peuvent également être demandées auprès de l'adresse courriel suivante : annaig.tredan@iel-energie.com

Le public peut formuler ses observations pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les déposant sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6692/>
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse courriel dédiée suivante : consultation-du-public-6692@registre-dematerialise.fr
- soit en les adressant par courrier à la mairie de MOULINS-SUR-ORNE ou à la préfecture de l'Orne, à l'attention du président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : préfecture de l'Orne – bureau de la coordination interministérielle et de l'environnement, 39 rue Saint Blaise – 61018 ALENÇON CEDEX.

Les contributions transmises par courriel ou par voie postale seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6692/> et donc visibles par tous.

La commission d'enquête organisera deux réunions publiques, avec la participation du pétitionnaire :

- Une réunion publique d'ouverture de la consultation : le **mercredi 12 novembre 2025 de 18h30 à 20h30** à la mairie de MOULINS-SUR-ORNE, 191 route de bel œuvre à MOULINS-SUR-ORNE ;
- Une réunion publique de clôture de la consultation : le **jeudi 22 janvier 2026 de 18h30 à 20h30** à la mairie de MOULINS-SUR-ORNE, 191 route de bel œuvre à MOULINS-SUR-ORNE.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, en mairie de MOULINS-SUR-ORNE, aux jours et horaires suivants :

Vendredi 14 novembre 2025	de 14H00 à 17H00
Mercredi 10 décembre 2025	de 14H00 à 17H00
Samedi 10 janvier 2026	De 14H00 à 17H00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante www.orne.gouv.fr pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet de l'Orne prendra un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus.